Faits saillants en Phytoprotection

Journée grandes cultures et agroenvironnement 13 mars 2018

Hélène Brassard, agr., M.Sc.
Conseillère en grandes cultures
Direction du Saguenay–Lac-Saint-Jean
MAPAQ

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Modifications réglementaires

- **Code de gestion des pesticides**

- **Interdiction d'appliquer les 5 pesticides à risque, sauf si justification agronomique : soit l'atrazine, le chlorpyrifos et les 3 néonicotinoïdes ciblés (clothianidine, imidaclopride et thiaméthoxame)**
  et
  traitement de semences d'avoine, de blé, de canola, de maïs, d'orge et de soya aux néonicotinoïdes ciblés
- **Entrée en vigueur, sur une période de deux ans, selon le pesticide visé**
- **Distances d'éloignement pour lacs, cours d'eau, milieux humides, sites de prélèvement d'eau et fossés lors de la mise en terre des néonicotinoïdes, à compter du 8 septembre 2018**
- **Registre d'utilisation de pesticides obligatoire**

Modifications réglementaires (suite)

- **Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides**

- **Néonicotinoïdes enrobant les semences des cultures d'avoine, blé, canola, maïs, orge et soya au sein d'une nouvelle classe de pesticides (classe 3A)**
- **Vente des pesticides visés par une justification agronomique uniquement aux personnes qui ont une prescription valide et signée par un agronome**
- **Déclaration annuelle des ventes de néonicotinoïdes enrobant les semences**

Dates à retenir

Date d'entrée en vigueur	Pesticides visés
8 mars 2018	Pesticides des classes 1 à 3 contenant de l'atrazine • Pour toutes les cultures au champ
8 septembre 2018	Pesticides de la classe 3A
1er avril 2019	Pesticides des classes 1 à 3 contenant du chlorpyrifos, de la clothianidine, de l'imidaclopride ou du thiaméthoxame • Pour toutes les cultures au champ, y compris celles sous tunnel*

* Les applications en bâtiment ou en serre ne sont pas visées par l'exigence.

Source : Responsabilités pour les agronomes
http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/pesticides/permis/modif-reglements2017/avis_circulaire_modif_agronome.pdf

Responsabilités pour les producteurs
http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/pesticides/permis/modif-reglements2017/avis_circulaire_modif_agriculteur.pdf

Outils d'aide à la décision

- **Application VFF QC** http://cerom.qc.ca/vffqc/
- **Outil décisionnel pour l'atrazine** https://oaq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/10/170930-ligne-directrice-atrazine.pdf
- **Stratégies de désherbage à moindre risque dans le maïs** http://cerom.qc.ca/assets/contenu/docs/bulletins/herbicide-mais.pdf

Merci !

Des question ?

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec